

Conseil de département

Jeudi 24 Mai 2018

Ordre du jour

- ▶ Le conseil du département, c'est quoi?
- ▶ Changement module 2^{ème} année
- ▶ Collaboration LP SID avec la Tunisie
- ▶ Vos retours

Le conseil de département

- ▶ Conseil de l'IUT
 - ▶ Orientation de l'IUT
 - ▶ Certains financement / budget
 - ▶ Création de filière / Responsables de LP et chef de département
 - ▶ Orientation stratégique: Idex par exemple
- ▶ Conseil du département
 - ▶ Décision local au département
 - ▶ Chef de département
 - ▶ Orientation stratégique

Extrait des statuts de l'IUT

Article 13 : Le département

Le Département regroupe l'ensemble des personnels qui lui sont affectés et des étudiants qui y sont admis, en formation initiale ou continue.

Le Département dispose de l'autonomie compatible avec la législation, les statuts et les règlements en vigueur.

Il est dirigé, sous l'autorité du Directeur, par un Chef de département assisté d'un Conseil.

Article 14

Le Conseil de département est constitué de représentants des enseignants du département, des personnels BIATSS effectuant leur service dans le département et des étudiants ; sa composition est fixée par le règlement intérieur.

Il se réunit au moins deux fois par an à l'initiative du Chef de département ou du tiers au moins de ses membres sur convocation accompagnée d'un ordre du jour.

Extrait du règlement intérieur

Article 12

Un conseil de département est créé dans chaque département. Il se prononce sur l'organisation du département proposée par le chef de département, définit sa politique générale suivant les orientations données par les Commissions Pédagogiques Nationales et le Conseil de l'Institut, formule toute proposition pour sa mise en œuvre et contrôle l'application des décisions retenues.

Le conseil de département se réunit au moins deux fois par an, sur convocation du chef de département qui transmet l'ordre du jour de la réunion au moins une semaine à l'avance.

Article 13

Le conseil de département est présidé par le chef de département, membre de droit de ce conseil, et comprend des représentants des personnels et usagers exerçant dans le département :

- enseignants-chercheurs et enseignants du second degré (de 4 à 9 ; la répartition des sièges se fait au prorata des effectifs de ces deux catégories dans le département),
- vacataires (de 1 à 3),
- personnels BIATSS (titulaires et/ou contractuels) (de 1 à 2),
- étudiants (1 représentant par formation (1), limité au nombre d'enseignants-chercheurs et enseignants siégeant au conseil de département).

Les enseignants-chercheurs et enseignants du second degré devront représenter au moins la moitié des sièges du conseil de département.

Le directeur adjoint responsable de site est membre de droit du conseil de département, avec voix consultative.

Changement Parcours 2^{ème} année

▶ G6S4

- ▶ A6DM412D: "M4102C Programmation Répartie" devient "A6DM412I: M4102C C++". Pas de changement de coefficient.

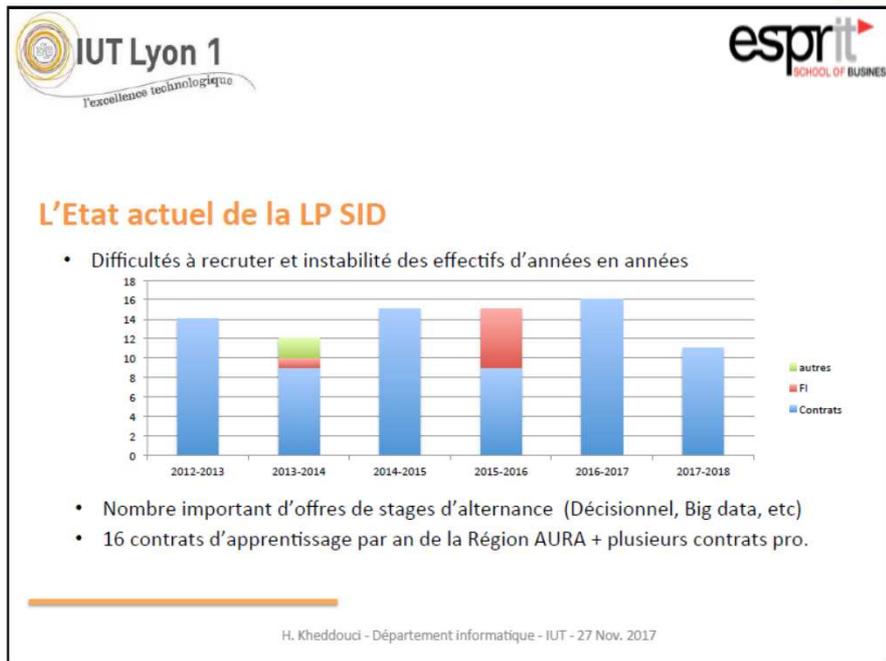
▶ S4 non décalé.

- ▶ On a transformé le module "A6DM412I: M412I Programmation répartie" dans un des parcours. Il fait donc maintenant partie du parcours à choix.
- ▶ Il disparaît et devient:
 - ▶ A6D...: Programmation répartie (coef 1.5) dans les parcours PEL2, LP2, et LP1.
 - ▶ A6D...: intitulé "C++" dans le PEL1 (coef 1.5).

Vote

▶ 11 pour / 0 abstention / 0 contre

Partenariat LP SID - ESPRIT



IUT Lyon 1
l'excellence technologique

esprit
SCHOOL OF BUSINESS

Projet Esprit – IUT Lyon 1

Mise en place le cadre de la Licence Fondamentale en Informatique de Gestion - LFIG de l'ESB, un parcours SIAD (Systèmes d'information et Aide à la Décision) = LP SID – IUT Lyon 1 :

- Contenu L3 conforme à celui de la Licence SID de l'IUT Lyon 1 ;
- Contenus L2 ajustés en vue de préparer de la meilleure manière les étudiants qui se destinent à ce parcours ;
- Double inscription à ESB et à l'IUT Lyon 1 pour certains des étudiants de ce parcours sélectionnés conjointement par les deux institutions ;

H. Kheddouci - Département informatique - IUT - 27 Nov. 2017



Structuration et mobilités des étudiants

Groupe 1 : 4 à 5 meilleurs étudiants de L2 – LFIG rejoindront la LP SID dès la fin août.

Groupe 2 : 7 à 12 étudiants feront le S5 à Tunis et le S6 (stage de 16/18 semaines) en France.

Groupe 3 : S5 et S6 (stages en entreprise) en Tunisie

Licence sélective (SIAD) avec des prévisions suivantes :

Année universitaire	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Nombre d'étudiants estimé	20	25	30	35

H. Kheddouci - Département informatique - IUT - 27 Nov. 2017

Vote

- ▶ 9 pour / 2 absentions / 0 contre

Bilan Année Spé

Bilan LP ESSIR

- ▶ Salle TP 23: petite

Bilan LP devOps

- ▶ Cours devOps: **manque cours devOps** (tests, intégration, déploiement, etc.)
 - ▶ Manque 1 module?: devOps
 - ▶ dotNet chargé en fin d'année
 - ▶ Trop d'heures de projet ...
 - ▶ Organisation emploi du temps
 - ▶ Cours de bonne qualité
 - ▶ Bon retour global des entreprises
- ▶ Continuité du DUT

Bilan 1^{ère} année

- ▶ Coeff. envrt comptable et financier (3 trop gros) par rapport à l'anglais
- ▶ Beaucoup de projets de fin de S2 (com, anglais, ceux en cours), en plus des PTUT
- ▶ Le soutien de math très apprécié
 - ▶ Et pourquoi pas en BD ou des exercices corrigées, etc.
- ▶ Identifier les compétences des enseignants pour demander de l'aide sur les PTUTs en particulier.
- ▶ Commentaire BDE:
 - ▶ heures projet en présence d'un enseignant qui puisse aider sur des aspects techniques.
 - ▶ Apprentissage de la Poo indépendant du langage

Bilan 2^{ème} année

- ▶ Cours cohérents en terme de contenu: maths, anglais
- ▶ Certains cours moins: java, BD, avec des répétitions entre modules dans les contenus sur 2 semestres par exemple
 - ▶ Certains enseignants (certainement vacataires) qui demandent ce qu'ils ont fait précédemment
- ▶ Avis plus personnel du délégué: devt du libre, et incitation au libre à renforcer
- ▶ Choix limité en terme de parcours au S4: choix provenant des étudiants
 - ▶ Possibilité de choisir des langages pour certains modules (par exemple CPOA)